

In nouveau programme en vigueur

Le ministre de l'Enseignement de Base et de l'alphabétisation, M. Baworo Dou Sanou, a procédé, vendredi dernier, à l'Ecole franco arabe El Hadj de Yako, au lancement officiel des nouveaux programmes d'enseignement en arabe. Un acte qui marque une volonté politique de refondation de notre système éducatif en l'ancrant davantage dans les réalités socio-culturelles.

Ces medersas qui sont implantées au Burkina depuis un bon nombre d'années constituent une des composantes importantes de l'offre éducative qui est de nos jours d'une impérieuse nécessité. En effet, malgré les efforts fournis par les autorités, les infrastructures scolaires restent insuffisantes en nombre. Seulement les medersas, plus en plus nombreuses, évoluaient en marge du système éducatif national. Cette chose qui ne permettait pas de quantifier et d'apprécier à sa juste valeur leur apport dans l'offre éducative.

Cette réorganisation s'avérait donc nécessaire. Ainsi le ministère de l'Enseignement de base et de l'alphabétisation a-t-il entrepris de concert avec les associations amicales, les fondateurs, les enseignants et d'autres compétences du monde arabo-afrique une série de négociations qui a abouti à la mise en place de nouveaux programmes

officiels d'enseignement applicable dans ces écoles. Ce programme officiel est la version arabe du programme officiel de l'enseignement primaire au Burkina. Il couvre toutes les disciplines non linguistiques enseignées du CP1 au CM2 : le calcul, le système métrique, la géométrie, les sciences, l'histoire et la géographie.

Il permettra de mettre fin à la juxtaposition de deux systèmes tout en ouvrant la voie de la science, de la technologie, en plus de l'éducation religieuse aux enfants formés dans les medersas. Ce faisant, les élèves des medersas auront les mêmes chances d'accéder à l'emploi que leurs camarades de l'enseignement classique.

Depuis vendredi dernier c'est donc un nouveau processus que les medersas viennent d'entamer. Un processus qui devrait les conduire vers une amélioration qualitative de l'enseignement.

D'ores et déjà, ce programme sera

suivi de : l'élaboration et de l'édition d'un contenu commun pour les matières linguistiques en Arabe ;

- l'élaboration de documents didactiques à l'usage des maîtres ;
- un programme complet de formation pédagogique des maîtres ;

- la formation des directeurs aux fonctions techniques de gestion d'une école.

Pour le ministre Sanou, "en améliorant l'organisation scolaire et pédagogique des medersas, sans mettre en cause leur spécificité c'est-à-dire leur caractère confessionnel, nous espérons en faire des écoles plus modernes et plus performantes offrant aux enfants de ce pays qui les fréquentent les mêmes chances de succès et les mêmes possibilités de s'intégrer dans la structure sociale et économique.

A ce titre, le lancement des nouveaux programmes ne pouvait mieux tomber surtout que 1996 a été déclarée année de l'éducation en Afrique par l'OUA et que Yako est la ville du plus grand promoteur des medersas (El Hadj, Oumarou Kanazoé).

La province du Passoré avec une population à 40% musulmane, compte du reste plus d'une trentaine d'écoles medersas dont la majorité est peu connue. C'est pourquoi le haut commissaire du Passoré, M. Amadou Koné a tenu à "lancer un appel aux responsables des écoles medersas de la province de sortir de la clandestinité, de permettre le recensement exhaustif de toutes les écoles existantes, et de procéder à la régularisation juridique de leur existence".

La cérémonie de lancement a pu être effective grâce au concours de El Hadj Oumarou Kanazoé qui a bien voulu également faire don de 300 exemplaires du nouveau programme aux autorités. Ce qui a permis de doter séance tenante les provinces du Passoré, du Yatenga, du Houet, du Sourou et du Kadiogo d'un premier lot de manuels.



Avec ce nouveau programme les élèves des medersas auront plus de chance d'accéder à l'emploi